



Contrat de pension

Pension des Filloux

Propriétaire :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Personne a contacter en cas d'absence ou d'urgence :

Nom du Chien/ Chat :

Race :

Sexe :

Stérilisé : oui / non

Dernières chaleurs :

Né(e) le :

Tatouage/ Puce :

Vaccinations obligatoires chiens : Maladie de Carré-Hépatite-Leptospirose-Parvovirose- Toux du chenil

Vaccinations obligatoire chats : Typhus, coryza, Leucose

Joindre la(les) carte d'identification(s) et le (les) carnet(s) de santé du (des) pensionnaire (s).

Traitement anti-parasitaire obligatoire.

Suivi vétérinaire

En cas d'urgence, nous faisons appel a notre clinique vétérinaire référente qui se mettra en relation avec votre vétérinaire traitant :

Les frais vétérinaires sont a la charge du propriétaire .

Soins spéciaux ou traitement :

Joindre obligatoirement l'ordonnance vétérinaire

Horaires d'ouverture : *Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h/15h-18h / Mercredi 9h-12h

*** Fermé le mercredi après-midi et le dimanche .**

Date et heure d'arrivée :

Date et heure de sortie :

Durée du séjour : a euros =

Acompte pour la réservation 50% .

Toute sortie anticipée donnera lieu au règlement intégral du séjour.

Signature précédé de « lu et
approuvé »

